

<p style="text-align: center;">Relevé de conclusions – réunion mensuelle N° 11 Veille Citoyenne BRD Jeudi 4 novembre 2021 (en visio)</p>
--

Participants : Michel Chinchole, Geneviève Bernard, Yvan Gautronneau, Rudy Wittemann, Jean-Paul Lhuillier, Claire Thieblemont, André Mansiaux.

Actualités de VC-BRD et du territoire

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) LYSED

Les réponses aux questions que nous avons posées :

- Est-ce que le résultat de cet atelier du 5 octobre va être pris en compte par les élus dans leur atelier du 28 octobre ou est ce qu'ils vont partir d'une feuille blanche ? Maud Allagnat a confirmé que les élus partiraient du résultat de l'atelier du 5 octobre
- Est-ce qu'il sera possible que la stratégie retenue par les élus le 28 octobre soit diffusée à tous avant le début des ateliers thématiques (1^{er} atelier le 10 novembre), ce afin que les participants à ces ateliers puissent proposer des actions cohérentes avec les objectifs retenus ? Maud Allagnat a confirmé que cela serait fait (toujours pas diffusé le 6 novembre)
- Horaire inadapté des ateliers (début à 18h00). Réponse : cet horaire a été choisi pour les professionnels, donc pas de modification d'horaire
- Demande d'une large communication sur le PCAET auprès des habitants : *il est prévu d'insérer, dans la revue Acteurs, un dossier complet sur le PCAET et sa démarche participative. Il sera distribué dans les boîtes aux lettres la première semaine de novembre.* Aucune diffusion pour l'instant

Les ateliers thématiques pour définir le plan d'actions débutent la semaine prochaine.

Rappel des lieux et dates :

- Mercredi 10 novembre 18h00, salle des associations de Pont de Chéry : bâtiments/logements/constructions,
- Mardi 16 novembre 18h00, mairie d'Anthon : agriculture/alimentation,
- Mardi 23 novembre 18h00, salle des fêtes de Janneyrias : énergies et énergies renouvelables,
- Jeudi 2 décembre 18h00, salle Roger Gauthier de Charvieu-Chavagneux : transports/mobilités,
- Jeudi 9 décembre 18h00, salle Lucien Descottes de Villette d'Anthon : économie locale.

Rudy fera passer des projets de fiches action du PCAET des Balcons du Dauphiné pour qu'on puisse avoir des exemples concrets. Il est également possible de consulter le PCAET des Vals du Dauphiné (La Tour du Pin) qui a été adopté en mai 2021 : <https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/developpement-durable/le-pcaet-plan-climat-energie-territorial/>

Veille Citoyenne va préparer des fiches synthétiques (recto-verso) sur les sujets qu'elle pense aborder lors des ateliers. Elles seront complétées par des documents de vulgarisation.

Structure proposée pour ces fiches :

- extrait synthétique du diagnostic PCAET LYSED sur le sujet
- la stratégie retenue pour ce sujet :
 - celle venant de l'atelier citoyen du 5 octobre
 - celle retenue par les élus lors de leur atelier du 28 octobre
 - les écarts éventuels entre les 2 stratégies qui permettront de mettre notamment en évidence les "réticences" ou "enthousiasme" des élus
- des idées/actions/commentaires qui pourraient être proposées/indiquées lors des ateliers

Thèmes identifiés pour l'instant :

- agriculture / alimentation
- méthanisation, photovoltaïque
- covoiturage

Ces fiches et documents seront diffusés sur un espace de stockage en ligne accessible aux adhérents et sympathisants de Veille Citoyenne (merci Rudy pour sa création). Le lien et le mot de passe seront indiqués dans le mail d'envoi du relevé de conclusions de la réunion.

Document sur le développement de l'usage du vélo sur LYSED

- document diffusé fin octobre à Maud Allagnat, chargée de mission du PCAET, aux 3 VP de LYSED en charge du PCAET, aux maires des communes de LYSED + Tignieu-Jamezieu, au Président et aux 2 VP en charge du PCAET et de la mobilité des Balcons du Dauphiné
- il a été transmis aux membres du club climat par Maud Allagnat et il vient d'être diffusé sur notre site : <https://www.veille-citoyenne-brd.fr/index.php/l-actualite/91-developpement-de-l-usage-du-velo-au-quotidien-sur-lysed>
- Jean-Paul nous informe que les délégués de l'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) de la Région Auvergne Rhône-Alpes se réunissent à Bourgoin-Jallieu le 27 novembre prochain (salle banalisée derrière la salle polyvalente du quartier Champaret). Le groupe vélo de Veille Citoyenne, ainsi que d'autres associations ou collectifs intervenant sur le vélo sur le Nord-Isère, sont invités à une rencontre avec l'AF3V à 16h30. Conférence de presse prévue à 17h30. L'objectif est de mieux se faire connaître et de parler des voies vertes existantes, en projet ou espérées sur le Nord-Isère

Compatibilité des PLU avec le SCoT

- diffusion d'un article sur notre site avec un tableau synthétique établi à partir des feuilles de route du SYMBORD : <https://www.veille-citoyenne-brd.fr/index.php/l-actualite/93-urbanisme-compatibilite-des-plu-avec-le-scot>
- seules 21 communes ont un PLU compatible avec le SCoT 2 ans après son approbation et seules 14 communes sur les 32 concernées ont lancé l'élaboration / la révision / la modification de leur PLU
- Les enjeux : il y a un risque important de dérives pendant cette période de transition compte tenu de la pression immobilière : surconsommation de foncier agricole pour

des nouvelles urbanisations en dehors des zones de centralité. Bien que les élus aient eux-mêmes voté et approuvé le SCoT et ses orientations.

- On peut citer l'exemple récent d'un projet de construction sur Pont de Chéruy : 202 logements (60 maisons et 142 logements collectifs) soumis à l'avis du SYMBORD en juillet dernier : avis défavorable du SYMBORD car le projet est non compatible avec le SCoT sur de nombreux points. Voir délibération du bureau du SYMBORD sur ce projet : http://symbord.fr/wp-content/uploads/2021/10/02-Delib-BUREAU_16-09-2021_avis_PA-PC_Pont-de-Cheruy.pdf

Autres infos communiquées durant la réunion :

<https://aamf.fr/> : site de l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France

<https://acloud6.zaclys.com/index.php/s/mrBGtTe7qZY8NRf> : article sur la création de l'association Bièvre Energie citoyenne dont le projet est de créer une centrale villageoise au niveau de l'intercommunalité.